

New sletter n°3 du SAGE du Haut-Allier (avril 2017)

[Voir la version en ligne](#)



## Newsletter n°3

Découvrez toute l'actualité concernant la ressource en eau sur le bassin amont de l'Allier, grâce à la lettre d'information de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Haut-Allier.

### **3 MAI 2017 : JOURNÉE D'ÉCHANGES AUTOUR DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE**

La continuité écologique, dans une rivière, se définit par la possibilité de circulation des espèces animales et le bon déroulement du transport des sédiments. La continuité entre l'amont et l'aval peut être entravée par les obstacles transversaux comme les seuils et barrages. Cependant, il existe des solutions pour limiter ou annuler les impacts de ces ouvrages : mise en place de système de franchissement, ouverture de vannes, suppression totale ou partielle...

Afin de permettre aux différents acteurs d'échanger et de partager leur expérience, la Commission Locale de l'Eau organise une journée d'information sur le thème de la continuité écologique, le 3 mai prochain de 10h30 à 16h00.

Après une matinée en salle (salle polyvalente de Chanteuges), les participants seront invités à découvrir sur le terrain, plusieurs types d'aménagement de seuil en rivière, réalisés sur le bassin versant de l'Allier. Les visites sont prévues sur la Desges et la Senouire.

Cette journée thématique est gratuite mais l'inscription est obligatoire auprès de la cellule d'animation du SAGE.

**[S'inscrire à la journée](#)**



[Consulter le diaporama de présentation](#)

## IMPACTS DU CHAGEMENT CLIMATIQUE

Lors de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier du 10 mars dernier, le cabinet d'étude Acterra, mandaté par l'Etablissement public Loire est venu présenter le bilan des connaissances des impacts du changement climatique à l'échelle du bassin amont de l'Allier.

L'objectif de l'opération était d'assurer la restitution des données disponibles pour :

- Informer des connaissances existantes et des impacts potentiels du changement climatique,
- Mettre à disposition les connaissances pour faciliter leur réutilisation éventuelle sur le territoire,
- Sensibiliser aux enjeux de l'adaptation.

Il en ressort que les grands objectifs du SAGE du Haut-Allier permettent d'améliorer la résilience du territoire, mais la mise en place de mesures supplémentaires sera nécessaire pour s'adapter aux impacts du changement climatique.

## BARRAGE DE POUTES : MISE EN PLACE DE MESURES D'EXPLOITATION TRANSITOIRE POUR LA DEVALAISON DU SAUMON

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier a été consultée en fin d'année 2016, et a rendu un avis favorable concernant la mise en place de mesures d'exploitation transitoire du barrage de Poutès pour faciliter la dévalaison des saumons dès 2017. Ces mesures de gestion de l'ouvrage à cote basse consistent :

- à abaisser le niveau de la retenue du barrage de 6 m, et ainsi réduire la longueur de la retenue à 1km ;
- à mettre en place un exutoire de dévalaison sur le seuil de la vanne rive gauche pour permettre aux poissons de franchir l'ouvrage.

Afin d'étudier le comportement des jeunes saumons dans ces conditions, et d'analyser le temps de franchissement de l'ouvrage, le Conservatoire du Saumon Sauvage, l'Agence Française de Biodiversité et EDF ont mis en place un suivi piscicole basé sur l'acoustique.

Pour vous donner un aperçu de ce qui a été mis en place avant le début des travaux, EDF a réalisé un film court (2mn) expliquant et illustrant ces mesures.

### Visionner la vidéo



### INSTALLATION DE LA COMMISSION INTER-SAGE HAUT-ALLIER / LOIRE AMONT

Les territoires des SAGE Haut-Allier et Loire amont sont liés par la nappe souterraine FRGG100 "Monts du Devès" (en bleu sur la carte ci-contre), ressource fléchée comme stratégique par le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021. Cette ressource est dite NAEP c'est-à-dire nappe à réserver dans le futur pour l'alimentation en eau potable. Cependant, l'hétérogénéité des formations volcaniques du Devès rend complexe la compréhension du fonctionnement de cette nappe et sa vulnérabilité reste méconnue.

Dans ce cadre, et afin d'assurer une cohérence entre les 2 démarches de SAGE, et une bonne gestion quantitative de cette ressource souterraine, une commission inter-SAGE Haut-Allier/Loire amont a été créée. La première réunion s'est tenue le 20 janvier dernier. Cette instance est constituée par des membres des Commissions Locales de l'Eau de chaque SAGE.

## ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : UNE VIDÉO POUR PRÉSENTER SES DOMAINES D'INTERVENTION

Afin de présenter les missions portées et les résultats obtenus par l'Établissement public Loire, un motion design a récemment été réalisé.

Bon visionnage!

### Visionner la vidéo



### Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier

Maison du Haut-Allier, 42 avenue Victor Hugo 43300 LANGEAC

tel: 04 71 77 36 36 Mail : aude.lagaly@eptb-loire.fr



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



Cet email a été envoyé à [aude.lagaly@eptb-loire.fr](mailto:aude.lagaly@eptb-loire.fr), cliquez ici pour vous désabonner.